Paroisse Sainte-Jeanne d'Arc en Chinonais

N° 2021-43

Raviver la foi en la vie éternelle

Un décret de la Pénitencerie apostolique publié jeudi 28 octobre établit la possibilité d'obtenir des indulgences plénières pour les défunts pendant tout le mois de novembre.
La Pénitencerie apostolique, «confirme et prolonge pour tout le mois de novembre 2021 tous les bénéfices spirituels déjà accordés le 22 octobre 2020», par un décret similaire avec lequel, toujours à cause du Covid-19, les indulgences plénières pour les fidèles défunts ont été prolongées pour tout le mois de novembre 2020.

Le 23 octobre dernier, le cardinal Mauro Piacenza, pénitencier majeur, a expliqué que «la coutume codifiée est celle d'une indulgence plénière tous les jours de l'Octavaire, du 1er au 8 novembre, pour tous ceux qui visitent les cimetières en priant pour les morts, et le 2 novembre, spécifiquement, la visite d'une église ou d'un oratoire en récitant le Pater et le Credo. C'est la norme». Le cardinal Piacenza a poursuivi en disant qu'il s'agit d'une forme de dévotion très sincère, qui s'exprime par la participation à la messe et la visite des cimetières. Pour cette raison, afin que les gens puissent diluer leurs visites sans créer de foule, «il a été décidé de diluer dans le temps la possibilité de faire usage des indulgences et donc pour tout le mois de novembre il sera possible d'acquérir ce qui était prévu pour les 8 premiers jours de novembre».

En ce qui concerne le lien entre la solennité de la Toussaint et la commémoration des morts, le Pénitencier majeur a rappelé que «nous sommes appelés en ces jours à raviver notre certitude dans la gloire et la béatitude éternelles», et a recommandé de «demander humblement et avec confiance le pardon pour ceux qui nous ont quittés, pour leurs petits ou grands manquements, eux qui de toute façon sont déjà sauvés dans l'amour de Dieu, et renouvelons notre engagement de foi».

Rappelons que l'indulgence plénière puise dans le trésor de grâces de l'Eglise pour remettre la peine temporelle due pour les péchés. Si la confession enlève la faute par le pardon de Dieu, la peine temporelle demeure. C'est pour « purger » cette peine temporelle que les âmes encore fermées à l'amour total de Dieu passent par le purgatoire Les défunts qui bénéficient d'une indulgence plénière se voient donc remettre leur temps de purgatoire et accèdent au Ciel.

Pendant tout le mois de novembre, en visitant les cimetières et en y priant pour les morts, on peut obtenir une indulgence plénière pour un défunt (à sa place) et lui offrir. Pour cela, il faut :

- une ferme volonté de rejeter le péché et de se convertir
- recevoir le sacrement de confession dans les jours qui précèdent ou qui suivent
- Recevoir la communion eucharistique le jour-même de la visite au cimetière
- Prier aux intentions du Souverain Pontife (le Pape) ce même jour (un Notre Père et un Je vous salue Marie)..

Horaires des messes du 31 oct. au 7 nov. 2021

31e Dimanche TO 31 octobre	***Sam : 18h30 09h00 10h30 10h30 10h30***	*St Maurice Chinon Rigny-Ussé St Etienne Chinon Beaumont Rivière*
Lundi 1er novembre	**10h30 10h30 10h30 9h00**	St Etienne Beaumont Marçay Candes (avec des Scout)
Mardi 2 novembre	***11h00 11h00 18h00 18h30***	*Cravant La Roche Clermault Savigny St Etienne Chinon*
Mercredi 3 novembre	***11h30 18h00***	*St Etienne Chinon Marçay*
Jeudi 4 novembre S Charles BORROMEE	***18h00 18h30***	*Avoine St Etienne Chinon*
Vendredi 5 novembre	***18h30***	*St Etienne Chinon*
Samedi 6 novembre	***12h00***	*St Etienne Chinon*
32e Dimanche TO 7 novembre	***Sam : 18h30 10h30 10h30 10h30***	*St Maurice Chinon St Etienne Chinon Beaumont Marçay*

Intentions de Messe

St Maurice : Noces d'or Patrick et Yvonne de COATPONT, DONTENVILLE Henri
St Etienne : Albert et Sylvie COSNIER et défunts de la famille, Marie-Thérèse MAURICARD et famille CHAUVELIN
Beaumont : un défunt, Jean-Claude LELIEF (†), familles BICHON-THOMAS
Rivière : Madeleine et Marcel LAPRUNE et Janine MEDARD, Marie-Bernadette SABOURIN

Pour la Toussaint :
St Etienne : Serge GABILLY et défunts de la famille, Guy et Franck DUFRESNE et leurs familles, Père Joseph VU VAN THO, Serge BONNEAU et défunts de la famille
Marçay : Abbés Narcisse GOULARD et Jean YSAMBERT, Henri et Germaine d'Espinay et René d'ESPINAY, Auguste Bretin

Défunts de la semaine

28/10 : Jean-Claude LELIEF, à Beaumont

Offices de la communauté

	LAUDES	VÊPRES	ADORATION
DIMANCHE	9h00 St Etienne		
MARDI	7h00 St Etienne	19h15 St Etienne	
MERCREDI	7h00 St Etienne	19h15 St Etienne	17h30 Marçay
JEUDI	7h00 St Etienne	19h15 St Etienne	17h30 Avoine
VENDREDI	7h00 St Etienne	19h15 St Etienne	17h30 St Etienne
SAMEDI	7h00 St Etienne	19h15 St Etienne	

Agenda

4 novembre : Heure Sainte, 20h30 à l'église ST Etienne

6 novembre : Conférence présentation nouvelle traduction du missel, à 20h30, salle Ste Thérèse

9 novembre : Enseignement sur le youcat, 20h30 à 21h30, salle Ste Thérèse

11 novembre : Messe à la cathédrale de Tours, à 15h30

12 novembre : Aumônerie

13 novembre : Déstockage de livres à la bibliothèque diocésaine

13 novembre : Enseignement « Prière à l'école de la vierge Marie », à l'accueil Notre-Dame à l'Ile Bouchard, de 15h à 17h.

19 novembre : Soirée préparation au mariage

26 novembre : Veillée de prière pour la vie, à la basilique de Tours, de 19h30 à 20h30

Bénédiction des cimetières

31 Octobre	**1er novembre**	**2 novembre**
Beaumont après la messe Rivière après la messe 15h00 Chinon 15h00 St Benoit 15h00 Couziers 15h30 St Germain 16h00 Huismes 16h30 Candes 17h00 Rigny Ussé	Marçay après la messe 15h00 Avoine 15h00 Anché 15h00 Thizay 16h00 Cinais 16h00 Ligré	Cravant après la messe La Roche-Clermault après la messe 15h00 Lerné 16h00 Seuilly 17h00 Savigny

Parcours Alpha, édition 2021 – 2022

PARCOURS Alpha Classic

12 soirées et 1 week-end
pour apprendre, réfléchir, et partager dans la convivialité, la bienveillance et le respect mutuel, alors …
Embarquement le 9 novembre à 19h salle Ste Thérèse à Chinon

renseignements et inscriptions :
Sophie : 07.72.17.18.28 / s.charnavel@orange.fr
Hubert : 07.86.57.69.07 / hubdechamps@gmail.com

Accueil et secrétariat paroissial – Presbytère de Chinon

11, rue Urbain Grandier 37500 Chinon

De 9h à 12 h du mardi au samedi matin

02.47.93.07.97